



Entretiens sociologiques au risque de la logique naturelle

Pierre Vergès

► To cite this version:

| Pierre Vergès. Entretiens sociologiques au risque de la logique naturelle. 2008. halshs-03644637

HAL Id: halshs-03644637

<https://shs.hal.science/halshs-03644637>

Preprint submitted on 19 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

ENTRETIENS SOCIOLOGIQUES AU RISQUE DE LA LOGIQUE NATURELLE.

PIERRE VERGES

2008

*Texte écrit
par l'auteur de 1997*

Le développement de la Logique Naturelle concerne les pratiques sociologiques de recueil et de traitement des données discursives. Nous voudrions le montrer en proposant un usage certainement un peu atypique mais démontrant toute la fécondité des intuitions et du travail dont le cœur se trouve à Neuchâtel.

Le discours dans sa matérialité textuelle propose un univers qui prend sens non seulement parce qu'il y a énonciation d'un locuteur (acteur social) mais aussi grâce à l'opération de lecture du chercheur qui déchiffre le texte et reconstruit les différentes marques qui s'y trouvent : énonciation, thèmes et schématisation par exemple. On postule donc l'existence d'une co-construction de sens. Cette volonté de donner toute sa place aux deux moments de la construction d'un texte est particulièrement importante dans l'approche sociologique. Elle demande de contextualiser le texte non seulement dans la démarche du locuteur (cas de l'analyse littéraire) mais aussi dans la possibilité de lecture particulière, ici celle du sociologue.

Le discours présente la description d'un monde (qui est relatif au moment du discours) où les éléments ne sont pas le reflet du « réel » mais une construction proposant une représentation. J'insiste sur cette dernière notion car elle permet de faire le pont entre la logique naturelle et la théorie des représentations sociales. L'univers que le discours permet d'entrevoir doit être le point de départ du travail du sociologue qui veut lui trouver un sens. Dans un temps second, le sociologue est conduit à comparer plusieurs discours afin d'inscrire son interprétation dans un contexte social, dans les problématiques interprétant cette situation sociale.

Le sociologue a, trop souvent, recherché l'intention. Nous avons trop vécu les années des procès d'intention de telle ou telle chapelle idéologique pour nous convaincre qu'il faut admettre un « niveau neutre » (comme l'indiquait Jean Molino), celui où on peut définir les opérations que le locuteur inscrit dans son texte. C'est ainsi que nous nous interdisons de supposer toute une série de dérivation possibles à partir du texte énoncé. Dans cette posture l'interprétation ne renvoie qu'à ce qui est inscrit dans le seul texte, même si on doit aussi l'inscrire dans un présupposé culturel. De la même manière un énoncé n'est pas une vérité intangible mais une proposition énonçable, soutenue ou prétendue par le locuteur. Cette proposition repose seulement sur les objets que le texte a précédemment utilisés et sur les opérations argumentatives auxquelles il donne lieu. On vise une véritable neutralisation du texte préalable à son interprétation.

Le monde que le discours nous propose appelle une **formalisation** visant à proposer une triple description d'une part celle des objets, ensuite ce qui est dit de ces objets et d'autre part l'organisation des raisonnements. Nous donnons ici les quelques principes qui ont guidé notre travail. Ainsi faisons-nous la distinction entre les objets de discours pris en charge par le locuteur et leur insertion dans une prédication visant à former une proposition. Elle nous permet dès maintenant de postuler la distinction entre le Thème d'un discours et ce qui en est dit, son « Rhème ». Cette distinction nous paraît tout à fait essentielle dans une démarche sociologique de lecture des discours. Elle suppose que le thème soit identifié non uniquement par un critère grammatical mais dans sa réalité logique. Elle nous conduit à proposer des

règles de description sur lesquelles nous reviendrons. On prend en charge, ici, la description du texte à l'aide de la formalisation adoptée par l'Equipe de J.B. Grise et D. Mieville¹, ainsi que les principes proposés par M.J. Borel dans le groupe de travail que nous avons constitué tous les quatre. Cependant l'usage du sociologue conduit à un codage simplifié des textes par rapport à la description canonique de la Logique naturelle. Il est adapté aux questions qu'il se pose.

La description d'un objet à travers les différentes inscriptions dans le texte postule la conservation de son contenu à travers les variations de forme qu'introduit le locuteur. Cette conservation est formalisée par les « opérations d'objet » qui permettent la description d'une « classe-objet » par une arborescence montrant les liens sémantiques et la hiérarchie que décrivent ses ingrédients. On remarquera, ici encore, que l'identification des objets de discours ne repose pas uniquement sur des critères grammaticaux mais sur leur réalité logique².

Pour nous le lecteur prend pour point d'appui les objets du discours et les inscrit dans des prédicats. Il avance des qualités, propriétés, causalités. Il les plonge dans des domaines leur donnant sens, dans des relations, dans des événements et des schémas d'actions. Le texte est alors passible d'une analyse argumentative où les différents prédicats devenant arguments peuvent être assemblés par des « organisations raisonnées » prenant la forme d'un système de parenthèses.

L'argumentation par un raisonnement n'est cependant pas la seule possibilité d'inscrire une relation entre thèmes. Cette relation peut prendre différentes formes linguistiques : prédication, création d'objet de discours, relation causale. On identifiera en particulier par le codage du texte les cas où le prédicat attribue des propriétés et celui où il y a mise en relation de deux ou plusieurs thèmes. Dans ce dernier cas on peut parler d'un début d'argumentation.

A côté de la recherche des formes argumentatives nous avons désiré prendre au sérieux les avancées théoriques de « l'énonciation ». Pour rester dans le cadre de la logique naturelle, les formes de la prise en charge du discours par le locuteur ont, dans description des discours, été codées par l'opération sigma (σ).

La description des textes par la logique naturelle passe donc, dans un premier temps, par une sorte de désarticulation du texte en marque énonciative, définition de classe-objet, identification de prédicat et d'organisation raisonnée. Ces quatre temps de la description ont chacun leur intérêt. Ils permettent de caractériser le texte : les objets sont-ils complexes ou non, les prédicats sont-ils révélateurs de relations ou simple propriété d'objet, les organisations raisonnées sont-elles seulement descriptives ou construites par des opérations logiques ? Le temps de l'interprétation est alors celui de la mise en rapport de ces différentes informations.

1. L'apport de la Logique Naturelle à l'analyse des entretiens sociologique.

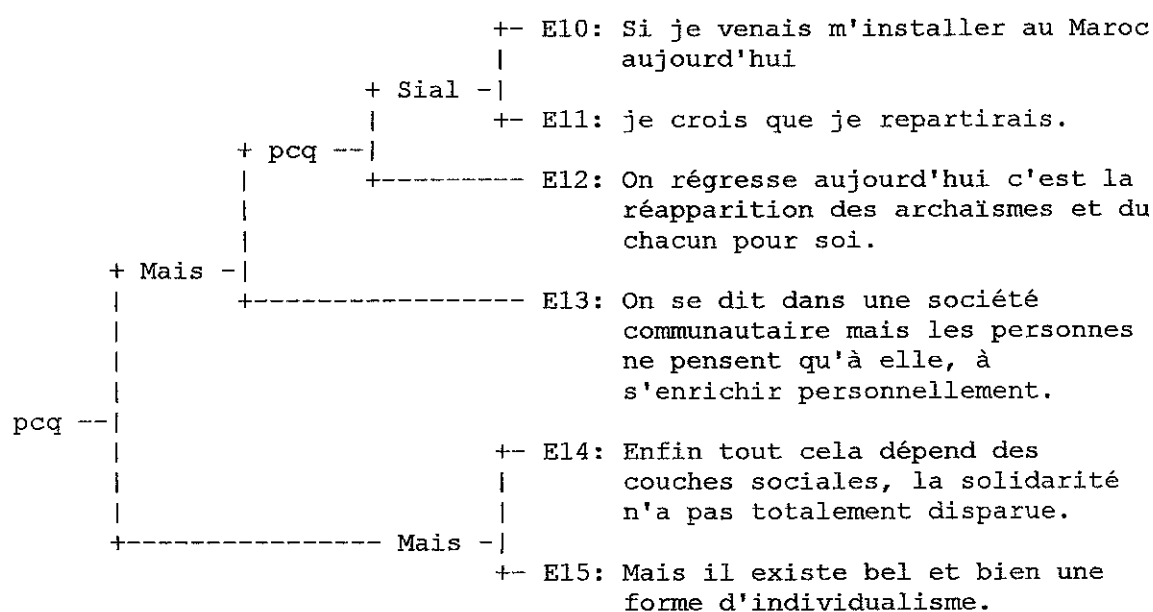
Le sociologue se trouve bien souvent devant une demande d'interprétation d'un ensemble d'entretiens. Cette situation s'est présentée quand un collègue m'a demandé de lui proposer une méthodologie pour analyser les entretiens d'une enquête préalable à une recherche qu'il avait réalisée au Maroc où il dirige une équipe de recherche. Face à la multiplicité des méthodes plus ou moins automatiques qui sont en vogue chez les sociologues mais dont on ne peut qu'être insatisfait, il voulait une expérimentation de la Logique Naturelle.

Le corpus se compose de deux entretiens³ portant sur la perception des « classes moyennes » au Maroc. Ce thème a une certaine importance dans l'analyse que l'on peut faire des forces et faiblesses du développement de ce pays. Ce dernier repose-t-il sur l'existence, supposée telle, d'une classe moyenne ? Le premier entretien pose directement la question de cette existence. Le second porte sur le rapport entre l'acquisition du logement par les classes moyennes et son importance dans l'émergence de ce groupe social. Malgré la différence dans la question de départ de l'entretien, les textes produits ont beaucoup de ressemblances et peuvent servir à orienter la recherche entreprise.

L'appel à la logique naturelle a pour intérêt premier de mettre l'accent sur une posture mettant en valeur l'**argumentation** qui donne sens au texte de l'entretien. Cette argumentation est formalisée par la définition d'une « organisation raisonnée ». Celle-ci se présente comme une arborescence dont les termes sont les énoncés et dont les relations sont des connecteurs logiques qui se trouvent formellement inscrits dans le texte ou qui peuvent en être inférés sans déformation du texte.

Nous nous aiderons ici, pour l'exemplifier, d'un entretien qui est à priori très descriptif, mais qui débouche sur une conclusion très argumentée. Cet entretien est très majoritairement descriptif car il décrit l'évolution du Maroc, et sa comparaison à l'évolution de l'Espagne, à travers les perceptions vécues par un marocain à des époques différentes : en 1980 puis en 2004. L'auteur de ce texte ne reste cependant pas dans une position d'observateur neutre. Il propose une sorte de conclusion très argumentée où on trouve un « Si... Alors » et des « Mais » ainsi que la possibilité d'un codage en « Parce que » de certaines relations quasi explicites. Le texte (Orgcult1) prend la forme arborescente suivante.

((((E10 si alors E11) parce que E12) mais E13) parce que (E14 mais E15))



On voit ici tout l'intérêt pour le sociologue d'avoir une description du texte qui lui soit adapté. Il fait bien apparaître des liens que l'on ne peut, à priori supposés, entre « la réapparition des archaïsmes » (E12), « l'individualisme » (E15) et « s'enrichir personnellement » (E13). Cette partie du texte est non seulement une argumentation dont les marques formelles sont bien présentes mais aussi la mise en relation de plusieurs objets de discours : le « je » (E10) explicite du locuteur, le « on » (E12) membre de la « société communautaire » (E13) marocaine et la « solidarité » (E14) valeur de cette société. Avec cette analyse il est possible de montrer que le discours peut décrire un univers organisé par une argumentation. Le sociologue quitte alors le domaine de la recherche des seules relations dites causales pour s'enrichir d'une multiplicité de relations argumentatives dont le texte porte la marque.

Dans cet exemple l'organisation raisonnée n'est pas un simple agencement de connecteurs logiques. Elle prend appui sur des constructions d'objets. Il convient donc de décrire et de formaliser l'existence d'objets de discours. Pour cela il faut se donner un ensemble de règles portant sur leur identification et sur leur mode de développement.

Un objet de discours suppose en premier l'existence d'un ancrage dans le présupposé culturel du locuteur ou d'une dérivation d'une précédente partie du texte⁴. En fait, grâce à la prise en compte des intuitions de Lewnieski, l'objet de discours est en fait une « classe-objet ». Elle permet de construire une entité complexe qui prend la forme d'une arborescence d'ingrédients se rapportant à un objet - source. Pour le sociologue cette formalisation est particulièrement utile car elle permet de mettre en évidence que l'argumentation n'est pas seulement le fait des organisations raisonnées de connecteurs logiques mais aussi la description d'un univers à travers la relation d'ingrédience.

Dans un second entretien (Orgcult3) le premier énoncé pose l'existence de « sa petite maison », « maison » que l'on retrouve plus loin dans l'énoncé E9. Cet objet se trouve alors développé dans les énoncés qui suivent (de E9 à E15).

E1 : C'est pas comme en France où on peut se contenter d'avoir sa petite maison.

E9 : La maison, la propriété est un des piliers des bonnes moeurs.

E10 : C'est indépassable.

E11 : Ca revient.

E12 : Tout le monde a envie d'acheter.

E13 : Les prix sont délirants.

E14 : Prenez un quartier soi-disant de classe moyenne : l'Agdal, 25 000 Dh le m².

E15 : Avec des appartements de plus 150 m².

Le codage de la classe-objet repose sur une règle qu'il convient ici d'explicitier. Nous prenons en charge, comme nous l'avons précisé en introduction, la distinction entre thème et rhème. Et en conséquence nous n'acceptons de créer un objet que s'il se trouve en position de thème. C'est ainsi que l'objet « la maison, la propriété » devient objet de discours seulement avec l'énoncé E9 car précédemment il ne s'est trouvé (ici en E1) qu'en position rhématique. Son développement se fait alors avec un certain nombre d'ingrédients : son prix (« Les prix » (E13)), le niveau des prix (« 25 000 Dh le m² (E14) ») son inscription dans un quartier (« un quartier soi-disant de classe moyenne : l'Agdal » (E14)), les caractéristiques des appartements de ce quartier (« des appartements de plus 150 m² » (E15)).

L'arborescence de cet objet prend alors la forme suivante :

E9	I (E1)	-----	O3	:	La maison, la propriété
E13	F1	-----	O3-1	:	Les prix
E14	F3	-----	O3-1-1	:	25 000 Dh le m ²
E14	F1	-----	O3-2	:	un quartier soi-disant de classe moyenne : l'Agdal
E15	F3	-----	O3-2-1	:	des appartements de plus 150 m ²

Le codage donne plusieurs informations :

- I(E1) indique la transformation d'un prédicat (« peut se contenter d'avoir sa maison ») en un objet ;
- la numérotation (3-1-1 par exemple) indique la hiérarchisation des différents ingrédients (mise en évidence des opérations de construction de la classe-objet) ;
- l'opération d'ingrédience est ici codée par la lettre F (opération de « Faisceau ») et par le chiffre 1 (F1) dans le cas de l'énoncé d'un aspect de l'objet et par 3 (F3) dans le cas de la définition d'une qualité de cet objet.

Le sociologue se trouve alors devant des informations à la fois hiérarchisées et pertinentes (thème ou rhème). Il peut alors identifier ce qui est important pour le locuteur et dans quelle mesure ce dernier exprime une valorisation de ses objets. Cette formalisation ne peut cependant pas totalement satisfaire le sociologue qui semble perdre une partie de la pensée du locuteur. On doit se poser la question de l'efficace de ces objets : dans quelle action ou verbalisation sont-ils inscrits ? Pour cela il convient de se donner les moyens d'une analyse des prédicats.

Les prédicats engendrent des relations permettant de mettre en évidence les propriétés de l'objet ou contribuant à des constructions plus complexes. On doit distinguer les prédicats « unaire » des prédicats complexes. Cette distinction est importante car elle nous indique deux modes très différents d'argumentation. Le prédicat unaire exprime seulement, par sa partie rhématique, la propriété d'un objet x : on le codera $P(x)$. C'est le cas de l'énoncé E18 d'une autre partie de l'entretien (Orgcult2) : « elles étaient toutes voilées » sera codé :

« P16 (E18) étaient toutes voilées (01-1-1-2) ».

- P16 indique le seizième prédicat,
- (E18) indique le numéro de l'énoncé où se trouve ce prédicat,
- « étaient toutes voilées » est le texte du prédicat,
- (01-1-1-2) est le numéro de l'ingrédient « femme » qui se trouve ici en position thématique sous la forme de « elles ».

Les prédicats plus complexes proposent plusieurs places et donc une certaine complexité dans l'argumentation. Ils sont de deux types : soit ils sont relationnels, c'est à dire mettent en relations deux ou plusieurs objets définis dans le texte, soit ils utilisent une relative. On peut en donner l'exemple suivant :

« E9 : La maison, la propriété est un des piliers des bonnes mœurs » (Orgcult3) qui est codé :

- « P7 (E9) est un des piliers (O3, O2-3) »
- il y a mise en relation des deux objets O3 (« la maison, la propriété ») et O2-3 (« les bonnes mœurs »).

Un cas un peu particulier mais très fréquent est le prédicat complexe qui est en fait quasiment un prédicat unaire car sa partie rhématique décrit seulement un ingrédient de l'objet :

- « E14 : Là son mari ne peut plus vraiment la commander. » (Orgcult2) qui est codé :
- « P13 (E14) ne peut plus vraiment commander. (O1-1-1-2-4, O1-1-1-2) »
 - ou les deux ingrédients O1-1-1-2-4 (« son mari ») et O1-1-1-2 (« la » pour « femme ») décrivent le même objet « la femme marocaine » O1-1.

On verra plus loin que cet entretien ne comprend pratiquement qu'un seul objet fortement développé (« l'évolution de la femme marocaine » (O1)). L'argumentation porte alors sur les relations entre ses ingrédients.

On voit l'intérêt d'une telle classification des prédicats. La nature du codage permet d'identifier des textes plus ou moins complexes et surtout des modalités argumentatives fort différentes. A côté de ces propriétés formelles on peut aussi vouloir repérer le contenu sémantique de ces prédicats. Il est alors nécessaire d'établir une classification des prédicats qui n'a de valeur qu'au regard des textes analysés.

Des énoncés ne sont pas redevables d'une démarche argumentative, telle que nous l'avons décrite jusqu'à présent, et pourtant ils inscrivent fortement l'auteur dans son texte à travers l'**opération d'énonciation** (σ ici codé s). Si on porte son attention non seulement aux thématiques présentes dans le texte mais à la manière dont elles sont mises en discours, il n'est plus possible de la passer sous silence. Cette opération met en valeur le « je » de l'auteur. Elle exprime son engagement, son rapport à ce qu'il va dire : est-il la source de son langage, à quelle distance se situe-t-il de ce qui est dit ? Dans les textes que nous avons ici analysés on trouve de nombreuses marques d'énonciation. On les met en évidence par un codage qui indique en premier le marqueur énonciatif puis l'auteur de l'énonciation, la modalité et l'attitude propositionnelle. Enfin on trouve le texte sur lequel porte l'énonciation. On peut en donner l'exemple suivant : « E20 : il paraît qu'il y a des mendiants qui gagnent plus de 300 dh par jour ce qui est bien plus que le SMIC » qui sera codé :

- « s7 (E20) il paraît qu' /Auteur, 1, 2/ qu'il y a des mendiants qui gagne plus de 300 dh par jour ce qui est bien plus que le SMIC. »
- en indiquant le marqueur « il paraît qu' »
 - puis la source et ses modalités (codé par la modalité, 1, et l'attitude propositionnelle, ici 2)
 - enfin la portion de texte sur lequel porte l'énonciation

Ici l'auteur est dubitatif, il s'interroge (1), il énonce une croyance (2).

2. Une mise en œuvre sociologique de la logique naturelle : la Classe moyenne et le statut de la femme au Maroc.

La société marocaine évolue fortement. On peut le constater en mettant en évidence les nouvelles questions qui la traversent : Existe-t-il une classe moyenne pouvant témoigner d'un profond changement social ? Le statut de la femme se transforme-t-il ? Pour répondre à ces questions les sociologues du centre « Jacques Berque » de Rabat ont réalisé un ensemble d'entretiens⁵. Ils se sont alors posé la question d'une méthode d'analyse de ce corpus. Aussi se sont-ils alors tournés vers la Logique Naturelle.

La première remarque que l'on peut faire porte sur la forte implication de la personne interrogée. En effet sur les vingt-deux énoncés du premier entretien (Orgcult3) on peut dénombrer six **prises en charge** (σ), sur le second (Omrane2b) on en dénombre aussi six. Le premier locuteur est très présent dans son texte car il ponctue l'entretien de marques

énonciatives « disons » (s1), « je pense que » (s5), « il paraît qu'il y a » (s7), « ce qu'on appelle » (s1), « c'est indépassable » (s2) ; Dès le début de l'entretien le second locuteur est encore plus incisif en faisant appel aux observations de son interlocuteur « à votre avis » (s1), « sauf que de vous à moi que faites de vous avec... » (s2), « moi personnellement » (s4), « honnêtement » (s6), « ça c'est très important » (s3). Les énoncés qui sont associés à ces prises en charge portent dans ce texte sur l'objet « classe moyenne » ou sur les produits qu'il peut acheter, en particulier « la maison ». Ces marques énonciatives, même si elles sont très éclairantes sur la nature du texte, ne sont pas ici une fin en soi. Elles nous permettent cependant d'éclairer l'importance relative des différents objets.

2.1 la classe moyenne au Maroc.

La réalité d'une classe moyenne apparaît dans ses conduites et représentations qui leur sont associées. Cet angle d'approche se propose d'analyser les motivations de leur comportement vis-à-vis d'un objet pertinent, ici l'achat d'un logement. Pour cela les chercheurs de Rabat ont interrogé deux membres de cette classe : le responsable d'une agence immobilière (Omrane) et un membre des classes moyennes (Orgcult). L'analyse des différentes questions par la logique naturelle permet de mettre au jour des représentations sociales de cet achat. On verra que même les entretiens portant sur la recherche de logement dépassent largement ce point de départ pour déboucher sur une définition de la classe moyenne.

En premier nous nous poserons la question de l'importance de l'objet « classe moyenne » dans ces entretiens. Il apparaît, dans le premier entretien, quand l'enquêteur passe de l'objet « logement » à la question directe des envies de la classe moyenne. On a alors un long développement où deux objets principaux se font face : la « classe moyenne » et le « produit ». On a ici une mise en rapport très économique du type offre – demande où l'offre dépend d'un niveau de vie et d'un revenu alors que la demande dépend d'un prix et de la qualité du logement (décent, logement individuel).

E1	A	-----	O1	:	la classe moyenne
E4	F1	-----	O1-1	:	une moyenne des revenus nationaux
E5	F3	-----	O1-2	:	4000 Dh par mois.
E6	F4	---	O1-2-1	:	supérieur à l'inférieur, et inférieur au supérieur.
E27	F1	---	O1-2-2	:	un revenu.
E14	F2	-----	O1-3	:	l'augmentation des revenus
E18	F3	---	O1-3-1	:	la faiblesse de ses revenus
E17	F3	-----	O1-4	:	un risque
E24	F3	-----	O1-5	:	une certaine catégorie
E13	N1	-----	O1-6	:	cette population
E28	N2	-----	O1-7	:	un « niveau de vie »
E32	F3	-----	O1-8	:	les conditions de vie de la classe moyenne

On pouvait s'attendre à cette vision dans le cas d'un employé d'une agence de construction de maisons neuves qui vise une certaine clientèle. Cependant la description que nous apporte la classe-objet « classe moyenne » va beaucoup plus loin. Elle met en évidence une forte valorisation (F3) et des renomisations très cognitives (« un niveau de vie », (N2)). La clientèle n'est pas seulement une offre économique mais un univers social bien identifié et des habitudes d'achat (des produits).

Le « produit » a été créé comme objet seulement à l'énoncé E10 dans la relative mettant en rapport « produit » (O3) et « classe moyenne » (O1) : « produits qui lui sont destinés du fait de ses revenus et des prix. ». La création de cet objet fait référence à un moment antérieur de l'entretien où il était présent dans la partie rhématique dès le second énoncé : « Moi personnellement, je ne peux pas acheter certains produits destinés à la classe moyenne » (E2).

La mise en relation de ces deux objets a suivi un parcours où l'objet premier est à priori la classe moyenne.

E10	I (P1)	----	O3	:	produit
E10	F3	-----	O3-1	:	prix
E11	F3	-----	O3-2	:	les produits moyennes gammes
E18	F3	----	O3-2-1	:	moyen standing
E15	D2	-----	O3-3	:	la tendance du marché : l'activité augmente, les chiffres d'affaire aussi.
E16	F3	-----	O3-4	:	la marge bénéficiaire.
E22	F3	-----	O3-5	:	le social.
E23	F3	----	O3-5-1	:	Le prix du social
E24	F3	----	O3-5-2	:	le produit social
E28	F3	-----	O3-6	:	un logement décent.
E29	F3	----	O3-6-1	:	des appartements de plus de 80 m2, par exemple de 120 m2, logement assez spacieux
E30	F3	-----	O3-7	:	nouveau produit, des villas économiques
E32	N1	----	O3-7-1	:	ce type de logement
E30	F3	-----	O3-8	:	logements individuels
E31	F3	----	O3-8-1	:	d'être indépendant dans son logement.
E31	D1	-----	O3-9	:	l'acheteur

Avant de le vérifier avec l'analyse des prédicats on peut constater que, ici aussi, les ingrédiances font appel à des qualités économiques ou sociales (F3) : « prix » (O3-1), « logement décent » (O3-6). Cette classe-objet a une particularité qui peut surprendre mais qui est justifiée par le texte : « l'acheteur » est un ingrédient du « produit ». Ce terme introduit un domaine en rapport avec le produit (D1) : celui des personnes qui constituent la demande. Cette ingrédiance est justifiée par l'énoncé (E31) qui comporte une relative où l'acheteur est directement relié au produit – logement : « C'est un logement individuel, qui permet à l'acheteur d'être indépendant dans son logement ». Une analyse qui ne tiendrait pas compte du texte, considérerait que l'acheteur fait partie de l'objet classe-moyenne. Or ici il n'est pas explicitement défini comme tel. Le locuteur a exprimé sa propre vision d'un acheteur définie par sa place dans l'univers économique

Les **prédicats** de cet entretien mettent en relation ces différents objets quand ils sont à plusieurs places. Mais avant de rentrer dans un début d'argumentation explicite on doit tenir compte d'un certain nombre de prédicats unaires. Ils complètent la description des objets en exprimant des propriétés. C'est ainsi que l'on peut affiner ce qui est dit de la classe moyenne. Elle a une double place dans le texte. Il y a, d'une part et d'une manière très neutre, sa situation économique et d'autre part, avec une tonalité très négative, ses difficultés de logement et de niveau de revenu.

P4 (E4) on fait (O1-1) : « une moyenne des revenus nationaux »
P6 (E6) C'est (O1-2-1) : « supérieur à l'inférieur, et inférieur au supérieur »
P29 (E27) c'est pas simplement (O1, O1-2-2) : « un revenu »
P30 (E28) C'est (O1, O1-7) : « un niveau de vie »

P13 (E14) n'est pas parallèle. (O1-3) : « l'augmentation des revenus »
P14 (E13) ne suit pas (O1-6) : « cette population »
P19 (E17) ne trouve que le social pour habiter (O1) : « la classe moyenne »
P28 (E26) se rabat. (O1) : « la classe moyenne »

L'argumentation apparaît avec les prédicats qui mettent en relation cette couche sociale et son logement.

P9 (E10) ne peut pas accéder au (O1, O3, P10) : « La classe moyenne ... produit qui... »
P10 (E10) sont destinés du fait de (O3, O1, O1-3-1, O3-1) : « qui lui ... ses revenus et des prix »

P20 (E18) ne peut pas accéder du fait de (O1, O3-2-1, O1-3-1) : « La classe moyenne... la faiblesse de ses revenus »

P21 (E19) Du fait, mais aussi (O1, O3-1, O1-3-1) : « des revenus... des prix »

P26 (E24) est destiné à (O3-5-2, O1-5) : « le produit social... une certaine catégorie »

P31 (E28) qui cherche (O1-7, O3-6) : « un niveau de vie ... un logement décent »

Ces prédicats poursuivent la vision assez pessimiste du locuteur en exprimant les difficultés des classes moyennes et en les justifiant par les actions négatives des trois premiers énoncés (P9, P10, P20) et par les affectations d'un type de logement à un type de groupe social (P21, P26, P31).

Seule l'action d'un tiers, ici le « on » (O4) de l'interviewé, propose une possibilité d'évolution de la situation précédemment décrite (P34, P37). Il est en effet le sujet de ces deux énoncés.

P34 (E30) pour faire bénéficier (O4, O1, O3-8) : « un nouveau produit... à la classe moyenne... des logements individuels »

P37 (E32) améliore (O4, O1-8, O3-7-1) : « Par ce type de logement ... les conditions de vie de la classe moyenne »

On voit bien avec ce texte que l'argumentation prend différentes formes. Elle est construction d'objet, construction prédicative et accentuation par les prises en charge du locuteur. Chacune des étapes de cette description du texte apporte des éléments qu'il convient maintenant de structurer par les « **organisations raisonnées** ».

Le début de ce texte est une suite énumérative (des énoncées E1 à E8) qui comporte uniquement des prédicats à une place et une forte implication du locuteur (s1 à s8). Le schéma argumentatif est très explicite : ici est mis en place les éléments de revenu qui caractérisent la classe moyenne.

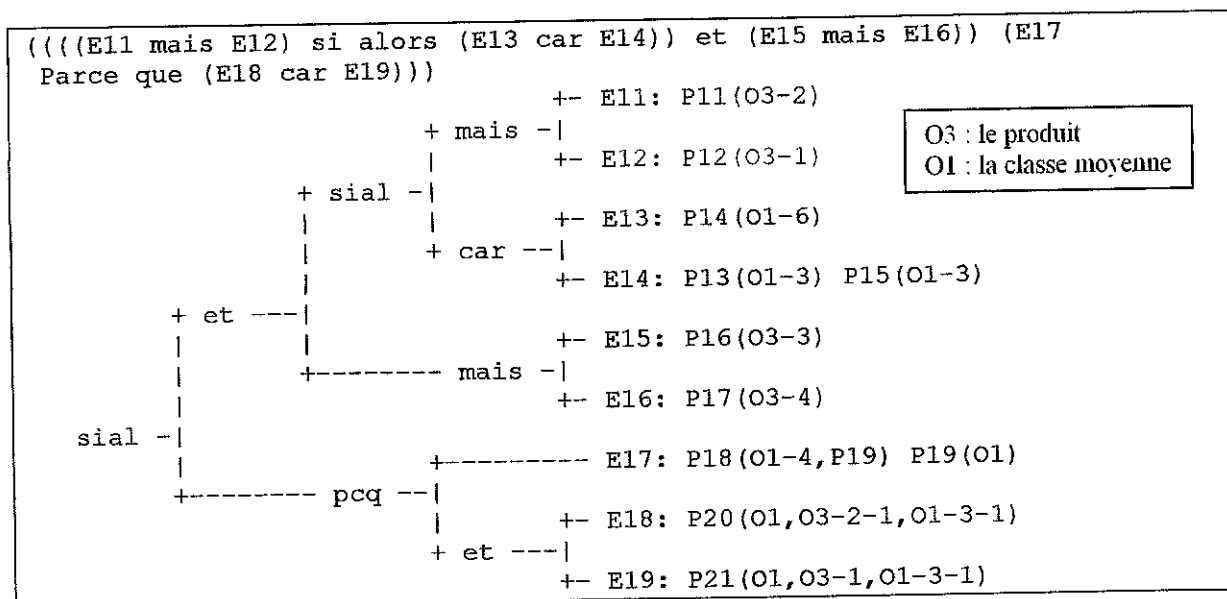
```
(E1 . E2 . E3)
      +- E1 : s1
      . ----|
      +- E2 : s4 P1(O2,O1)
      |
      +- E3 : P2(O2,P3) P3(O2)
```

```
(E4 . E5 . E6)
      +- E4 : P4(O1-1)
      . ----|
      +- E5 : P5(O1,O1-2)
      |
      +- E6 : P6(O1-2-1)
```

```
(E7 . E8)
      +- E7 : s2
      . ----|
      +- E8 : s5 P7(O2)
```

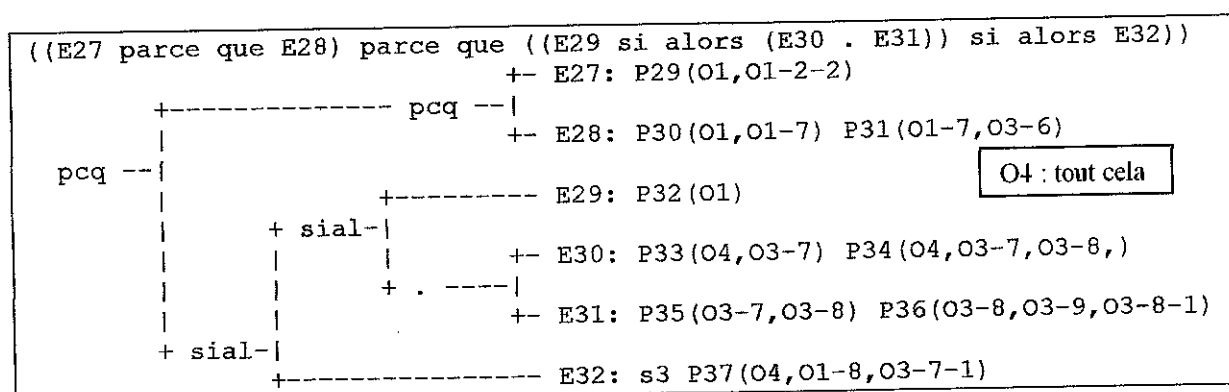
O2 : moi (l'interviewé)
O1 : la classe moyenne

La suite du texte est très argumentative. Il est composé de mais, si... alors, car, parce que.



Il est majoritairement une mise en rapport des deux principales classe-objets (O1 et O3). L'argumentation porte sur la possibilité pour la classe moyenne d'accéder au produit dit de « moyenne gamme » (O3-2) en particulier dans un contexte d'augmentation des prix. La conséquence (Si... alors) est l'obligation pour cette classe moyenne de se retourner vers l'habitat social. Les connecteurs logiques sont ici essentiels pour comprendre l'univers social en jeu. On doit moduler ce propos en ajoutant que les organisations raisonnées ne sont pas les seuls à constituer l'argumentation. Dans les derniers paragraphes on peut en effet mettre en évidence un renforcement argumentatif des connecteurs logiques par la forme des prédicats complexes des deux derniers énoncés (E18 et E19) qui mettent en rapport les deux objets (O1, O3).

Le texte se poursuit par un ensemble de relations causales et se termine par une conclusion sur le fait que la classe moyenne : « c'est pas seulement un revenu » (E27) parce que c'est « un niveau de vie qui cherche un logement décent » (E28).



Cette conclusion entraîne un développement sur les produits immobiliers attendus et sur une conséquence sociale : « par ce type de logement on améliore les conditions de vie de la classe moyenne » (E32). Les trois derniers prédicats sont ici aussi complexes que dans l'exemple précédent (E17, E18, E19). Ils mettent en relation l'activité économique du locuteur (« O4 : on ») et les produits adaptés aux classes moyennes (O3-7 et O3-8).

L'analyse que nous venons de faire de ce texte d'entretien est d'une certaine façon un début de réponse à l'interrogation de l'autre interviewé : « c'est qui la classe moyenne au Maroc ? Comment la définir ? C'est intéressant pour cela votre travail. ». La poursuite de cette analyse montre que les apports de la Logique Naturelle à l'analyse de ces entretiens nous permettent de décrire un second thème ici très privilégié : la place de la femme dans la société.

2.2 La place de la femme au Maroc

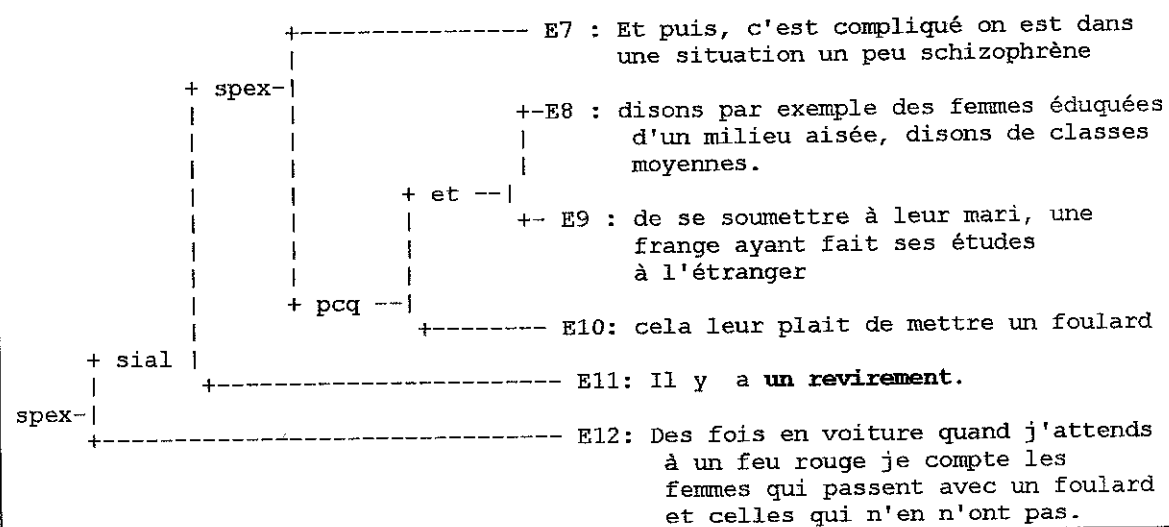
Dans ce second exemple nous nous intéresserons seulement aux parties du texte qui nous conduiront à poser des questions sur le codage par la logique naturelle. Le texte auquel nous faisons référence porte pratiquement sur un seul objet : « l'évolution de la femme marocaine », en fait principalement sur « la femme marocaine » (Orgcul2). La classe-objet prend la forme suivante.

E1	A	-----	O1	:	L'évolution de la femme marocaine
E1	F1	-----	O1-1	:	la femme marocaine
E3	N2	-----	O1-1-1	:	« les femmes marocaines »
E5	F4	-----	O1-1-1-1	:	A la campagne par exemple
E5	F1	-----	O1-1-1-2	:	femme
E6	F3	-----	O1-1-1-2-1	:	Une femme soumise, voilée le 13ème siècle
E16	F3	---	O1-1-1-2-1-1	:	L'enfermement dans l'Islam
E8	F3	-----	O1-1-1-2-2	:	des femmes éduquées d'un milieu aisée, disons de classes moyennes
E9	F3	---	O1-1-1-2-2-1	:	une frange ayant fait ses études à l'étranger
E12	F3	-----	O1-1-1-2-3	:	passent avec un foulard et celles qui n'en n'ont pas
E14	F1	-----	O1-1-1-2-4	:	son mari
E24	F3	-----	O1-1-1-2-5	:	Les filles du peuple
E11	F3	-----	O1-2	:	un revirement.
E13	F3	-----	O1-2-1	:	les choses

La première question que l'on peut ici poser sur cet objet, est la possibilité d'exprimer une action par la nominalisation. Ici c'est le cas deux fois : « l'évolution de la femme marocaine » (O1) et « un revirement » (O1-2). Ils auraient pu être codés par des énoncés ou le verbe exprime une action : « la femme marocaine évolue » et « des choses se renouvellent ». Si on avait fait ces recodages on aurait créé deux objets : « la femme marocaine » et « des choses (le foulard en particulier) ». Or ici il y a bien qu'un seul objet pris dans des actions : « évolution », « revirement ». Ce texte montre la possibilité d'exprimer la même idée à travers des formes linguistiques différentes mais rester au plus proche du texte nous a paru, ici, la meilleure solution. On reposera la question des nominalisations plus loin (3.2)

Cet entretien pose une seconde question : s'il tourne majoritairement autour d'un seul objet, l'argumentation n'est possible que si cet objet est le lieu de contradictions portées par la société. C'est effectivement le cas ici où elles apparaissent dès l'observation de la classe-objet « l'évolution de la femme marocaine » (O1). En effet cet objet est composé de deux ingrédients a priori contradictoires : O1-1-2-1 « Une femme soumise, voilée, le 13ème siècle » et à l'inverse O1-1-1-2-2 « des femmes éduquées d'un milieu aisée, disons de classes moyennes ». Cette opposition se traduit dans un discours qui repose très largement sur les organisations raisonnées. Et là effectivement on trouve des formes argumentatives relativement complexes combinant les causalités et les exemples comme dans la séquence suivante qui exprime le « revirement » vers la soumission de la femme :

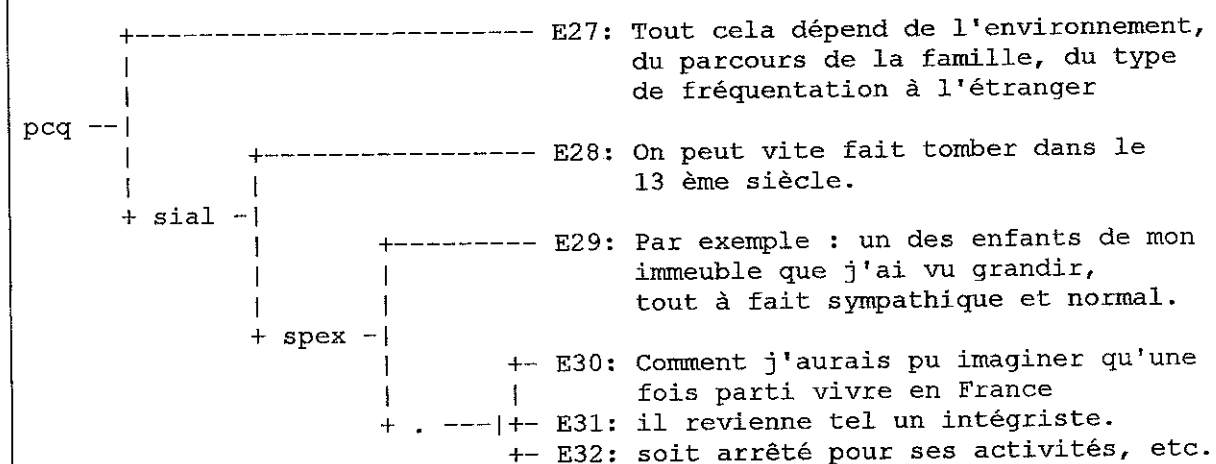
((E7 par exemple ((E8 et E9) parce que E10)) si alors E11) par exemple E12)



Le discours se poursuit assez logiquement pour décrire « un pays à plusieurs vitesses » (E21). Il est ici intéressant de remarquer le changement de mode argumentatif dans cette partie de l'entretien. Le raisonnement ne s'exprime pas par les relations entre organisations raisonnées comme précédemment mais par les prédicats. Les femmes sont décrites par une succession énumérative de prédicats négatifs : « n'a pas le droit pour elle » (P19), « est obligé » (P20), « galèrent » (P21), « bossent pour tout le monde » (P22)

Cet enfermement de la femme trouve sa conclusion dans un jugement très négatif : « c'est elle qui éduque mal » (E26). L'interview se termine alors par l'analyse des conséquences de cette argumentation serrée où la relation d'exemplification trouve une place équivalente à celle des autres relations causales. On doit aussi remarquer que la forme du raisonnement causal est ici inverse car la conclusion de son argumentation se trouve dans le premier énoncé (E27). Le reste du texte devient une conséquence.

(E27 parce que (E28 si alors (E29 par exemple (E30 . E31 . E32))))



On peut ici mettre en évidence l'intérêt d'un codage sociologique qui identifie des zones de texte relevant d'un discours renvoyant d'une part à la pratique sociale des sujets et d'autre part à une vision plus idéologique. Ce codage prend appui sur l'analyse argumentative. Ici les

énoncées E28 et E30 – E31 forment d'un raisonnement idéologique alors que les énoncées E29 et E32 décrivent une pratique sociale. L'articulation entre idéologie et pratique peut être aussi mise en évidence par les opérations d'énonciation (σ). En effet le texte est parcouru par une forte implication du locuteur qui se trouve être une femme. Aussi porte-t-il de nombreuses marques de sa présence comme « qu'est ce que je peux avoir de commun avec ces femmes ? » (E20), « personnellement je pense que » (E13), « comment j'aurais pu imaginer que » (E30). L'analyse argumentative est ici un point d'appui à une interprétation sociologique au plus près du texte.

3. Les ambiguïtés du codage.

L'intérêt de la Logique Naturelle pour l'analyse des entretiens est certain pour le sociologue. Nous venons d'en porter témoignage dans les analyses précédentes de la classe moyenne et de la femme au Maroc. Il nous faut cependant aller plus loin et réfléchir sur les incertitudes qui peuvent peser sur le codage des textes.

3.1 Les relatives sont – elles une ingrédience ou la possibilité de créer un nouvel objet ?

Une incertitude sur le codage peut se poser dans le traitement des relatives. Elles peuvent être prises globalement comme un ingrédient où à l'inverse on peut s'en servir pour faire un prédicat permettant l'apparition d'un nouvel objet ou d'un ingrédient. Nous le montrerons sur deux exemples.

Dans un premier exemple on trouve la phrase suivante : « la classe moyenne est cette population qui gagne autour de 4000 Dh par mois » (Omrane2 (E5)). Nous avons traité la relative comme un prédicat :

P5 (E5) est cette population qui gagne autour de (O1, O1-2)

Il met en relation un objet « la classe moyenne » (O1) avec un de ses ingrédients « 4000 Dh par mois » (O1-2). On aurait cependant eu la possibilité de créer l'ingrédient « population » qui devenait alors sujet du prédicat « gagne ». Ce codage était plus qu'acceptable dans la mesure où on observe que l'ingrédient « cette population » (O1-6) est créé plus loin dans l'énoncée E13. On aurait alors codé un emboîtement de prédicats du type :

« P5 (E5) est qui (O1,O1-6), P5bis) »

« P5bis (E5) gagne autour de (O1-6,O1-2) ».

Le découpage du prédicat en P5 et P5bis tel qu'il apparaît dans le nouveau codage se justifie pleinement. Il a l'avantage de mettre en évidence le prédicat « gagne » qui renforce la perception économique de la situation.

Dans le second exemple on trouve l'énoncé suivant: « je compte les femmes qui passent avec un foulard et celles qui n'en ont pas » (Orgcult2 (E12)). L'intérêt est ici moins évident alors que la forme grammaticale est la même, car l'argumentation qui se trouve au sein de la relative est difficilement utilisable. Elle propose une opposition entre les deux descriptions de la femme : « qui passe avec son foulard » et « qui n'en ont pas ». Ici cette différence sur les usages de l'ingrédient « foulard » n'auraient pu être mis en évidence par notre codage car systématiquement situées en partie rhématique. Aussi la création d'un ingrédient complexe car exprimant cette opposition est ici tout à fait acceptable.

3.2 La nominalisation versus un énoncé.

L'importance que nous accordons aux objets et à leur mise en énoncé, nous conduit à poser la question du codage des nominalisations. Celles-ci doivent-elles être considérées comme la forme particulière des objets dont elles modalisent le propos ou au contraire être isolées comme un nouvel objet. Les deux entretiens que nous analysons posent souvent cette question. C'est le cas du texte (Orgcult2) qui est introduit par la question « l'évolution de la femme marocaine dans la société ? » (E1). On a codé cet énoncé comme un objet qui donne lieu ensuite à un développement important comme nous avons pu le voir dans les pages précédentes.

Or il était possible de transformer la nominalisation en un énoncé : « la femme marocaine évolue ». Dans ce cas l'objet premier était la femme marocaine. Ce parti pris nous obligeait alors à ne pas accepter comme ingrédient « un revirement » (O1-2) et à le transformer en un nouvel objet. On trahissait alors un peu l'esprit du texte qui repose en partie sur cette question initiale de la dynamique sociale de la société marocaine.

Un second exemple permet de décrire un fonctionnement idéologique du discours par le quasi effacement d'un objet au fort potentiel imageant. Le même entretien (Orgcult2) parle de « l'enfermement dans l'Islam paraît récent » (E16).

On a codé l'ensemble « l'enfermement dans l'Islam » (O1-1-1-2-1-1) comme un ingrédient de la description de « la femme soumise, voilée » (O1-1-1-2-1). En effectuant cela on prend en charge un certain effacement de « l'Islam » qui ne devient pas un objet à part entière. On peut le justifier par l'absence complète de la référence directe à l'Islam dans le reste du texte. On peut aussi le justifier par la centration sur les personnes (la femme) plus que sur les actions (enfermer) dans l'ensemble de ce texte où les prédicats sont très descriptifs.

De la même manière l'objet « l'augmentation des revenus » dans un autre entretien ne peut être transformé car c'est cette action est le thème du prédicat « n'est pas parallèle » (E14 Omrane2). Cette nominalisation permet de construire une argumentation sur le rapport entre les prix et les revenus des classes moyennes donc sur la mise en rapport complexe de ces deux principaux objets.

On a quelque fois voulu faire de cette nominalisation un procédé idéologique d'effacement d'un thème brûlant. Ce n'est pas toujours le cas comme nous venons de le voir. Il peut simplement exprimer une forme de connaissance, une abstraction. Nous avons cependant trouvé cette trace d'une expression idéologique dans un entretien très polémique dont nous avons déjà décrit précédemment son caractère très argumentatif (Orgcult1).

Le texte se présente ainsi : « On régresse aujourd'hui, c'est la réapparition des archaïsmes et du chacun pour soi » (E12). Le codage peut seulement mettre en évidence un prédicat.

P11 (E12) régresse aujourd'hui c'est la réapparition des archaïsmes et du chacun pour soi. (O3)

Ce prédicat a pourtant un grand intérêt. En effet la partie rhématique « la réapparition des archaïsmes » peut donner lieu à la création d'un autre prédicat plutôt que d'être quasi effacée dans une évidence : « c'est ». Ce prédicat « apparaissent » aurait pour thème un nouvel objet : « des archaïsmes et chacun pour soi » (O8). On a alors un énoncé plus complexe composé de deux prédicats ; « régresse aujourd'hui » et « apparaissent ».

P11 (E12) régresse aujourd'hui (O3, P11bis)

P11bis (E12) réapparaissent (O8)

On serait certainement plus proche du texte en mettant en évidence son fonctionnement idéologique.

3.3 La Renomination.

Il n'est pas évident de choisir entre renomination et ingrédience dans un faisceau décrivant un objet. La forme de l'énoncé ou celle du prédicat ne donne pas toujours les moyens pour distinguer ces formalisations. La description de la classe moyenne (Objet central O1) de l'entretien Omrane2b nous en donne un exemple. Elle se présente ainsi sur deux énoncés :

- E27 : La classe moyenne c'est pas simplement un revenu.
E28 : C'est un niveau de vie qui cherche un logement décent

La classe moyenne a été renommée « un niveau de vie » (ingrédience N2 par le « c'est »). Sa position thématique dans la relative de l'énoncé E28 permet de confirmer cette renomination (N2) caractérisant une renomination cognitive car introduisant le domaine économique par l'un de ses indicateurs (« le niveau de vie »). Par contre la caractérisation de la classe moyenne par « un revenu » qui a été codée comme un ingrédient (F1), aurait pu donner lieu, elle aussi, à une renomination plus porteuse du sens ici donné par le locuteur. En effet dans le pré-construit culturel du lecteur le revenu est une caractéristique économique de la classe moyenne comme le niveau de vie précédent et donc un ingrédient de cette classe. Nous aurions du tenir compte de l'insistance du locuteur qui a créé cet ingrédient par une formulation porteuse de sens du prédicat : « c'est pas seulement » qui fait pendant au « c'est » de l'énoncé suivant. On obtiendrait la modification suivante de la classe-objet.

E1	A	-----	O1	:	la classe moyenne
E28	N2	-----	O1-7	:	un niveau de vie
E28	N2	-----	O1-9	:	un revenu

3.4 Les verbes qui expriment un connecteur.

Les ambiguïtés du codage des entretiens ne concernent pas seulement les objets de discours. On peut aussi se poser des questions sur la possibilité d'exprimer un connecteur par une forme verbale. C'est le cas dans l'exemple suivant où l'augmentation des prix est comparée à celle des revenus. Le codage par les organisations raisonnées qui exprime pourtant une argumentation certaine, passe un peu à côté de cette comparaison.

					+- E11: maintenant il y a trois ans, les produits moyennes gammes étaient accessibles
	+ mais -				
					+- E12: les prix de ces produits ils ont augmenté tellement.
Si alors -					
					+- E13: que cette population ne suit pas.
	+ car --				
					+- E14: L'augmentation des revenus n'est pas parallèle.

La mise en évidence de la différence d'évolution économique entre la croissance des prix et des revenus se trouve exprimée par l'organisation raisonnée « Si alors ». Mais elle n'est pas totalement mise en valeur car elle fait appel à des énoncées se présentant sous deux formes linguistiques différentes : « ont augmenté » en E12 et « l'augmentation » en E14. De plus le prédicat « ont augmenté tellement » suppose une mise en relation des prix et des revenus qui se trouvent énoncée plus loin mais séparée par : « cette population ne suit pas » (E13).

Cet entretien est fortement argumentatif mais pas par des procédés aussi évidents que l'usage de connecteurs explicites. Il faut en tenir compte à côté des organisations raisonnées formellement décrites. C'est bien souvent le cas dans les entretiens sociologiques où il n'est pas demandé de produire un texte en français canonique mais seulement d'exprimer des idées et des univers sociaux.

4. L'argumentation des univers sociaux.

Les univers sociologiques sont caractérisés par la mise en relation de groupes sociaux. Ces relations ne sont pas toujours exprimées directement pour dessiner les rapports sociaux. On peut en effet trouver un discours qui met en rapport les groupes sociaux avec les produits qu'ils consomment. On peut même dire que ces produits les caractérisent et leur affectent une certaine place dans la société. L'analyse des groupes sociaux par la Logique Naturelle est particulièrement intéressante et significative car elle donne toute sa place à ces différents éléments et aux dynamiques sociales d'identification, de comparaison, de conflit.

La méthode d'analyse que nous avons adoptée est particulièrement pertinente dans le cas d'entretiens sociologiques. Elle met l'accent sur les multiples dynamiques du texte et tient compte de formes langagières plus ou moins frustrées ou savantes. Nous avons vu dans ces entretiens des raisonnements complexes mais pas toujours explicites. Ces raisonnements ne peuvent être décodés que par l'analyse de différents niveaux de codage (objet, prédication, énonciation, organisation raisonnée). Ils trouvent alors leur sens dans une mise en relation de ces différents niveaux.

Je voudrais enfin exprimer tout ce que je dois à la Logique Naturelle dans la compréhension des entretiens. Depuis ma rencontre avec l'équipe de J.B. Grize dans les années soixante dix j'ai lutté sans grandes réussites pour montrer aux sociologues l'intérêt de cette logique. Mais la vogue des traitements automatisés de corpus toujours plus gros a créé une rude concurrence. Or trop souvent cet automatisme tient du marteau-pilon qui n'apporte pas la fine compréhension apportée par la Logique Naturelle. La sophistication des outils informatiques n'a pas encore trouvé la voie des analyses où le texte n'est pas seulement un assemblage de formes lexicales ou de connecteurs. Elle n'est pas encore en mesure d'effectuer une « lecture » des textes au sens où nous avons pu le faire ici et de reconnaître que la lecture n'est pas le décalque de l'écriture mais participe à sa compréhension à un moment donné, en un lieu donné et pour une personne donnée.

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

Aix en Provence

Le 9 septembre 2008

Notes

1 Ces opérations sont décrites dans « Mieville (D.), La classe-objet de discours a-t-elle des creux et des bosses, 103-119 in *Logique, discours et pensée, Mélanges offerts à Jean Blaise Grize*, Mieville (D.), Berrendonner (A.) ; Tripet (C.), Peter Lang, 1997 ».

2. C'est le cas de cette phrase où le sujet parle de l'évolution de l'Espagne : « Mais dans les mœurs, c'était quand même très proche du Maroc ». On doit ici rétablir « mœurs » comme sujet logique du verbe « était ».

3 La référence des entretiens se fait par son nom (Orgcult, ou Omrane) et par le numéro du découpage que nous avons effectué. : Orgcult2 par exemple.

4 On propose plusieurs possibilités de création d'un objet de discours : l'ancrage dans le présupposé culturel, la transformation d'un énoncé précédent dont on dégage un objet, la transformation d'un prédicat, la transformation d'une opération d'énonciation, l'extraction d'un ingrédient et la réunion ou intersection d'objets précédemment définis.

5 On trouve en annexe le texte de ces deux entretiens : Omrane1, 2, 3 et Orgcult1, 2.